

## 1. Identification du produit et de l'entreprise

**Product Category(ies)** : ESSENTIALSST - RAFRAICHISSEUR D'AIR AVEC NEUTRALISANT D'ODEURS - TOUTES FRAGRANCES ET FORMATS (CONFORMITE COV : 30%)

**Code du produit** : B64401 **Nom du produit** : Ralik Pharao Fresh Cotton  
B64501 Ralik Pharao Fruit Punch  
B64601 Ralik Pharao Topical Mango

**Fournisseur/Fabriquant** : Amrep, Inc  
990 Industrial Park Drive  
Marietta, GA 30062

**Téléphone** : (770) 422-2071 (Mon - Fri / 8a - 5p ET)

**D.O.T. Téléphone d'urgence** : CHEM TEL (800) 255-3924 INTERNATIONAL: +01-813-248-0584

**Date d'édition** : 11/26/13 **Date de publication précédente** : 12/03/09

## 2. Identification des dangers

### Vue d'ensemble des urgences

**HMIS: Section 15**

**Mention d'avertissement** : ATTENTION!

**Mentions de danger** : PROVOQUE UNE IRRITATION DES YEUX. PEUT PROVOQUER UNE IRRITATION DE LA PEAU.

**Effets potentiels sur la santé** : Consultez la section 11 pour obtenir de l'information plus détaillée sur les effets sur la santé et les symptômes.

**Voies d'absorption** : Contact cutané. Contact avec les yeux. Inhalation.

**Yeux:** Provoque une irritation des yeux. L'inflammation des yeux est caractérisée par des rougeurs, des larmoiements et des démangeaisons.

**Peau:** Provoque une irritation cutanée. L'inflammation de la peau est caractérisée par des démangeaisons, une peau rugueuse, ou, l'apparition de rougeurs.

**Ingestion:** Aucun effet important ou danger critique connu.

**Inhalation:** Aucun effet important ou danger critique connu.

**Effets chroniques** : Contient une substance susceptible d'endommager l'organe cible, d'après des données obtenues sur des animaux.

**Conditions médicales aggravées par une surexposition** : Des désordres préexistants impliquant tous les organes de cible mentionnés dans cette fiche signalétique en tant qu'étant en danger peuvent être aggravés par surexposition à ce produit.

**Organes cibles** : Contient des produits pouvant causer des lésions aux organes suivants : le sang, le coeur, les voies respiratoires supérieures, peau, système nerveux central (SNC), oeil, cristallin ou cornée.

Voir Information toxicologique (section 11)

## 3. Information sur les composants

Nom	Numéro CAS	%
Acétone	67-64-1	35 - 45
Ethoxydiglycol; 2-(2-éthoxyéthoxy)éthanol	111-90-0	20 - 30
Propane	74-98-6	20 - 30
naphta léger (pétrole), alkylolation	64741-66-8	1 - 10

## **4. Description des premiers secours à porter en cas d'urgence**

- Contact avec les yeux** : Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Rincer immédiatement à l'eau courante pendant au moins 15 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieure et inférieure. Consulter un médecin immédiatement.
- Contact avec la peau** : En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en enlevant les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre. Consulter un médecin immédiatement.
- Inhalation** : Transporter la personne incommodée à l'air frais. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. Consulter un médecin immédiatement.
- Ingestion** : Laver la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement.
- Note au médecin traitant** : Pas de traitement particulier. Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

## **5. Mesures de lutte contre l'incendie**

- Inflammabilité du produit** : Aérosol inflammable. Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater, avec un risque d'explosion ultérieure. Le gaz peut s'accumuler dans les endroits bas ou confinés ou parcourir une distance considérable jusqu'à une source d'inflammation et causer un retour de flamme provoquant un incendie ou une explosion. Une bombe aérosol qui éclate peut être propulsée d'un feu à grande vitesse. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion.

### **Moyens d'extinction**

- Utilisables** : Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.
- Non utilisables** : Aucun connu.
- Produit de décomposition thermique dangereux** : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:  
dioxyde de carbone  
monoxyde de carbone
- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu** : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

## **6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

- Précautions individuelles** : En cas de rupture d'une bombe aérosol, la vigilance s'impose en raison de l'échappée rapide du contenu sous pression et du propulseur. En cas de rupture d'un grand nombre de conteneurs, traiter comme si un produit en vrac s'était déversé conformément aux instructions dans la section Nettoyage. NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
- Précautions environnementales** : Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

**Méthodes de nettoyage** : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

## 7. Précautions de stockage, d'emploi et de manipulation

**Manutention** : Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas ingérer. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer du gaz. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-explosion. Utilisez les outils sans étincelage. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger.

**Entreposage** : Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Entreposer à l'abri de la lumière directe du soleil, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la section 10), de la nourriture et de la boisson. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Tenir hors de portée des enfants.

## 8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

Ingredient	Limites d'exposition
Acétone	<b>ACGIH TLV (États-Unis, 3/2012).</b> TWA: 500 ppm 8 heures. TWA: 1188 mg/m <sup>3</sup> 8 heures. STEL: 750 ppm 15 minutes. STEL: 1782 mg/m <sup>3</sup> 15 minutes. <b>OSHA PEL 1989 (États-Unis, 3/1989).</b> TWA: 750 ppm 8 heures. TWA: 1800 mg/m <sup>3</sup> 8 heures. STEL: 1000 ppm 15 minutes. STEL: 2400 mg/m <sup>3</sup> 15 minutes. <b>NIOSH REL (États-Unis, 1/2013).</b> TWA: 250 ppm 10 heures. TWA: 590 mg/m <sup>3</sup> 10 heures. <b>OSHA PEL (États-Unis, 6/2010).</b> TWA: 1000 ppm 8 heures. TWA: 2400 mg/m <sup>3</sup> 8 heures.
Ethoxydiglycol; Éther monoéthylique du diéthylène glycol	<b>AIHA WEEL (États-Unis, 10/2011).</b> TWA: 25 ppm 8 heures.
Propane	<b>OSHA PEL 1989 (États-Unis, 3/1989).</b> TWA: 1000 ppm 8 heures. TWA: 1800 mg/m <sup>3</sup> 8 heures. <b>NIOSH REL (États-Unis, 1/2013).</b> TWA: 1000 ppm 10 heures. TWA: 1800 mg/m <sup>3</sup> 10 heures. <b>OSHA PEL (États-Unis, 6/2010).</b> TWA: 1000 ppm 8 heures. TWA: 1800 mg/m <sup>3</sup> 8 heures. <b>ACGIH TLV (États-Unis, 3/2012).</b> TWA: 1000 ppm 8 heures.

**Mesures techniques** : Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales. Les mesures d'ingénierie doivent aussi maintenir les concentrations en gaz, en vapeur ou en poussière en dessous de tout seuil minimal d'explosion. Utiliser un équipement de ventilation anti-explosion.

## 8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

### Protection individuelle

HMIS: Section 15

**Yeux** : Lunettes étanches anti-éclaboussures.  
Gants.

Équipement de protection individuelle

**Respiratoire** : Utiliser avec une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat.



## 9. Propriétés physico-chimiques

**État physique** : Liquide.  
**Odeur** : Agréable.  
**Densité relative** : 0.86  
**Densité de vapeur** : >1 [Air = 1]  
**COV (Consommation)** : Not determined.

## 10. Stabilité du produit et réactivité

**Stabilité chimique** : Le produit est stable.  
**Conditions à éviter** : Aucune donnée spécifique.  
Tenir loin des substances fortement oxydantes, des sources de chaleur intense, des étincelles et des flammes nues.  
**Produits de décomposition dangereux** : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.  
**Risque de réactions dangereuses** : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

## 11. Informations toxicologiques

### Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Acétone Ethoxydiglycol; Éther monoéthylrique du diéthylène glycol	DL50 Orale	Rat	5800 mg/kg	-
	DL50 Cutané	Lapin	4150 mg/kg	-
naphta léger (pétrole), alkylation	DL50 Orale	Rat	5540 mg/kg	-
	DL50 Cutané	Lapin	>3160 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	>10000 mg/kg	-

**Peau** : L'inflammation de la peau est caractérisée par des démangeaisons, une peau rugueuse, ou, l'apparition de rougeurs.

**Yeux** : L'inflammation des yeux est caractérisée par des rougeurs, des larmoiements et des démangeaisons.

**Respiratoire** : Une surexposition peut causer la toux, des douleurs thoraciques et des difficultés respiratoires.

### Toxicité chronique

#### Cancérogénicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	ACGIH	CIRC	EPA	NIOSH	NTP	OSHA
Acétone	A4	-	-	-	-	-

## 12. Informations écotoxicologiques

**Écotoxicité** : Aucun effet important ou danger critique connu.

### Écotoxicité en milieu aquatique

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
Acétone	Aiguë CE50 20.565 mg/l Eau de mer	Algues - Ulva pertusa	96 heures
	Aiguë CL50 6000000 µg/l Eau douce	Crustacés - Gammarus pulex	48 heures
	Aiguë CL50 10000 µg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna	48 heures
	Aiguë CL50 100 mg/l Eau douce	Poisson - Pimephales promelas - Juvénile (jeune à l'envol, larve de poisson, porcelet sevré)	96 heures
Ethoxydiglycol; Éther monoéthylique du diéthylène glycol	Chronique NOEC 4.95 mg/l Eau de mer	Algues - Ulva pertusa	96 heures
	Chronique NOEC 0.016 ml/L Eau douce	Crustacés - Daphniidae	21 jours
	Chronique NOEC 0.1 ml/L Eau douce	Daphnie - Daphnia magna - Néonate	21 jours
	Aiguë CL50 3340000 µg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna - Néonate	48 heures
	Aiguë CL50 6010000 µg/l Eau douce	Poisson - Ictalurus punctatus	96 heures

## 13. Informations sur les possibilités d'élimination des déchets

**Élimination des déchets** : Waste must be disposed of in accordance with federal, state and local environmental control regulations. Consult your local or regional authorities for additional information. Reportez-vous à la Section 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE et à la Section 8 : CONTRÔLES D'EXPOSITION/ PROTECTION PERSONNELLE pour tout complément d'information sur la manipulation et sur la protection du personnel.

**Classification des déchets** : Not determined.

## 14. Informations relatives au transport

Informations réglementaires	Numéro NU	Nom d'expédition correct	Classes	GE*	Étiquette	Autres informations
<b>Classification pour le DOT</b>	-	Bien de consommation ou Quantité limitée RQ (Acétone)	ORM-D	-		
<b>Classification pour le TMD</b>	-	Quantité limitée	-	-		

GE\* : Groupe d'emballage

## 15. Informations réglementaires

### États-Unis

**SARA Titre III** : **SARA 302/304**: Aucun produit n'a été trouvé.

CERCLA : Substances dangereuses.: Ethoxydiglycol; Éther monoéthylique du diéthylène glycol: Aucun RQ n'est attribué à la classification générique ou par grandes familles.; Acétone: 5000 lb (2270 kg);

**TSCA des États-Unis (Loi réglementant les substances toxiques)** : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Aucun produit n'a été trouvé.

## 15. Informations réglementaires

**Hazardous Material Information System (États-Unis)** :

Santé 1      Inflammabilité 2      Réactivité 0

**National Fire Protection Association (États-Unis)** :

Santé 1      Inflammabilité 2      Instabilité/Réactivité 0      Spécial

### Canada

**SIMDUT (Classification)** : Classe B-5: Aérosol inflammable.  
Classe D-2B: Matières causant d'autres effets toxiques (TOXIQUE).

**SIMDUT (Pictogrammes)** :



**DSL du Canada (Liste des substances internes au Canada)** : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

## 16. Autres informations

### Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.